



Ordre du jour du conseil d'école du 12 mai 2007

I Restauration scolaire:

· Le réfectoire utilisé depuis la rentrée des vacances de printemps nécessite des aménagements pour être adapté aux élèves de l'école élémentaire:

- 1) l'installation de lavabos adaptés à la taille des enfants et permettant au plus grand nombre le passage aux sanitaires avant et après le repas.
- 2) l'installation de cloisons mobiles destinées à créer des espaces clos favorisant le calme pendant le repas.

Ces aménagements pourront-ils être réalisés pendant les vacances d'été ?

· Retour des fiches d'appréciation des repas.

II Mobilier:

Point sur les achats de mobilier programmés sur le budget 2007.

III Salle informatique: (question posée par les parents)

· Serait-il possible d'envisager la mise en place d'un système de restauration accompagné de la procédure adéquate destinée aux utilisateurs ?

· Dans le souci de protéger les machines et d'offrir aux enfants un environnement plus simple pourrait-on créer ~~2~~ profils d'utilisateurs 1 élève, 1 enseignant)

IV Travaux et sécurité: (question posée par les parents)

· Les travaux évoqués lors du 1er conseil d'école et concernant la réhabilitation des fenêtres vont-ils être réalisés ?

· Des mesures pour assurer la sécurité aux abords de l'école sont-elles envisagées ?

V Calendrier jusqu'au 4 juillet:

- Sorties de fin d'année
- Spectacles
- Fête d'école

VI Groupe débat d'idées des CM1 et CM2:

Présentation du projet.

VII Demandes formulées par le conseil d'élèves:

- Refaire les tracés des terrains au sol dans la cour de récréation.
- Tracer d'autres jeux dans la cour de récréation.
- Mettre des miroirs dans les toilettes.
- Placer plus bas les panneaux de basket du gymnase.
- Proposer des menus de cantine plus variés intégrant de temps en temps frites, pizzas, hamburgers ainsi que des menus de différents pays.

VIII Visite médicale au CP:

IX Préparation de la rentrée de septembre:

- Réunion des parents des futurs CP.
- Prévision de structure d'école.

X Étude scolaire: (question posée par les parents)

- Organisation.
- Goûter.
- Aide aux devoirs.

**ECOLE ELEMENTAIRE
LALLIER A**

Compte-rendu du conseil d'école du 12 mai 2007

Etaient présents:

Pour la mairie: - Madame Bicharel, Maire-adjoint représentant le conseil municipal sur le quartier Lallier.

- Madame Méchain, Directrice générale adjointe des services.
- Monsieur Coilbault, Maire adjoint chargé des affaires scolaires.

Pour les parents d'élèves élus au conseil d'école:

- Madame Decaux.
- Monsieur Da Silva.
- Monsieur Doucet.

Pour l'école: - Mmes Chérèze, Hammadi, Hervat, Labbé, Laquerrière, Mescoff, Palcy.

- Melles Louesdon, Zelmat.
- Excusés (en classe de découverte): Mme Jangal, Mr Pampagnin.

1) Restauration scolaire:

· Nouveau réfectoire:

Afin de permettre d'accueillir un effectif croissant de rationnaires à l'école maternelle, il a été procédé, au retour des vacances de printemps, à un échange de réfectoires entre les maternelles et Lallier A.

Cet échange génère des difficultés qui imposent une réorganisation du fonctionnement de la cantine de Lallier A (problèmes de sanitaires non adaptés, nécessité d'installer des cloisonnements pour assurer le calme pendant le repas, déplacement longs nécessitant la présence de plus d'adultes...). Mr Coilbault fait remarquer que le but recherché n'était pas de désorganiser une école au profit d'une autre. Il est donc convenu d'organiser une réunion avec Mme Goupil, Mme Méchain et les directeurs du groupe scolaire pour envisager différentes solutions.

· Retour des fiches d'appréciation des repas:

Ainsi que Mme Bicharel et Mme Goupil s'y étaient engagées en novembre dernier, les fiches d'appréciation des repas sont mises à disposition des enseignants et des surveillants. Elles sont complétées et retournées en mairie.

2) Mobilier:

A la suite de l'inventaire du mobilier établi avec Mme Méchain et des souhaits émis par les enseignants quant à l'aménagement de leurs classes, les demandes classées « priorité 1 » ont été inscrites au budget 2007. La livraison devrait être effectuée début juillet.

3) Salle informatique:

La question de la mise en place d'un dispositif de sauvegarde sera posée au service informatique par le biais d'un courrier que rédigera Mr Da Silva.

En ce qui concerne le paramétrage du filtre contrôlant l'accès à internet, la question sera posée à la société de maintenance qui est à même d'apporter une réponse satisfaisante.

4) Travaux et sécurité aux abords de l'école:

· Fenêtres: il a été procédé à l'état des lieux mais leur remise en état représente un budget important . Les travaux ne pourront pas être réalisés cette année.

· Rideaux: il serait nécessaire de lâcher les ourlets des rideaux qui n'occulent pas totalement les fenêtres.

· Peintures intérieures: Les écoles de la communes sont repeintes en fonction des besoins et des crédits disponibles. Pas de date prévue pour Lallier.

· Stationnement aux abords de l'école:

Il n'y a pas eu de retour de l'ensemble des écoles du groupe (parents et équipes enseignantes) concernant le courrier de sensibilisation des familles aux dangers du stationnement anarchique proposé par Mme Méchain. Il est nécessaire de parvenir à un accord concernant ce courrier sur l'ensemble du groupe scolaire.

5) Demandes formulées par le conseil d'élèves:

· Refaire les tracés des jeux et des terrains dans la cour de récréation:

La possibilité en sera étudiée.

· Placer des miroirs dans les toilettes:

Pour des raisons de sécurité il n'est pas possible d'accéder à cette demande.

· Placer plus bas les panneaux de basket du gymnase:

Ceux-ci de sont fixés à la hauteur réglementaire, il n'est donc pas possible de les mettre plus bas.

· Proposer des menus de cantine plus variés:

Des menus composés de frites, pizzas ou hamburgers ne sont pas compatibles avec un bon équilibre alimentaire. Il serait intéressant que les élèves travaillent cette question avec une diététicienne.

6) Dates importantes:

· Spectacle à l'auditorium: vendredi 25 mai.

· Visite du collège Chevreul: jeudi 31 mai.

· Kermesse de fin d'année: samedi 23 juin (avec l'école Lallier B).

· Remise des livrets dévaluations aux familles: samedi 30 juin.

7) Groupe débat d'idées CM1 et CM2:

Les élèves de CM1 et CM2 participent par ½ classe à un groupe « débat d'idées » le lundi après-midi. Ces groupes sont co-animés par Mme Gauvain, psychologue scolaire et Mme Hervat, directrice.

Les objectifs sont les suivants (en lien avec 2 des axes du projet d'école: penser et vivre ensemble):

- Participer activement à un débat selon des règles.
- Oser prendre la parole.
- Respecter la parole de l'autre.
- Accepter des idées différentes.
- Trouver des idées pour expliquer son point de vue.
- Admettre et comprendre qu'il n'y a pas de réponse unique à une situation.

Les adultes sont médiateurs de la parole. Un secrétaire de séance nommé à chaque séance note les 2 à 3 phrases de synthèse rédigées collectivement en fin de séance.

Les supports sont composés de textes courts mais pourront aussi être des articles de journaux, des affiches...

Les thématiques abordées concernent la vie hors de l'école et non la gestion des conflits ou autres problématiques scolaires.

8) Visite médicale au CP:

Il n'y a pas de visite médicale au cours du CP, cette visite a lieu en grande section. Toutefois les élèves de CP ont bénéficié d'une séance de vaccination ainsi que d'un dépistage bucco-dentaire. Ce dernier a également été proposé aux enfants de CM1 et de CLIS.

Les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer le médecin scolaire sur rendez-vous: Mme le Dr Courtois: 01 46 86 33 80.

9) Préparation de la rentrée de septembre:

· Réunion des parents des futurs CP: samedi 9 juin en présence des enseignants de GS de CP et des directeurs primaire et maternelle.

· Prévision de structure pour la rentrée: 2 CP, 2 CE1, 2 CE 2, 1 CM1, 1 CM2 et la CLIS/1.

10) Etude scolaire:

L'étude est gérée par une association l'APOES qui récolte les cotisations des parents, assure les enfants (une vingtaine) et rétribue les enseignants qui les encadrent.

De 16 h 30 à 17 h les élèves sont en récréation et prennent leur goûter (celui-ci doit être fourni par les parents).

De 17 h à 18 h: devoirs, surveillés par l'enseignant avec aide prioritaire aux CP et CE ce qui exige un minimum d'autonomie de la part des CM. Les devoirs de ces derniers sont dirigés par l'adulte et corrigés dans la limite du temps disponible. L'étude se termine à 18 h précises et les enseignants déplorent des retards trop fréquents de la part de certaines familles. l'école n'est en effet plus responsable après 18 h et les enseignants ne sont pas tenus d'attendre l'arrivée des parents.

La séance est levée à midi.